

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 371

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

493 401 178 RCS Toulouse.

STMS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 574560.00 EUR.

Adresse : 1, place Esquirol, 31000 Toulouse.

Précédent propriétaire : 493 401 178 RCS Toulouse. **STMS.**

Oppositions : Article L.236-26 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : STMS Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 1 place Esquirol 31000 Toulouse Capital : 574560.00 EUR Numéro unique d'identification : 493401178 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Société bénéficiaire de la scission : STMS NEWCO Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 1 place Esquirol 31000 Toulouse Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 994134120 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 8460925.00 EUR - passif de 5455266.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le nombre d'actions qui sera attribué à STMS en contrepartie de son apport sera déterminé à la date de réalisation de l'apport partiel d'actifs en fonction de la valeur nette comptable à cette date de la Branche d'Activité, sans qu'il y ait lieu de déterminer un rapport d'échange. À titre indicatif, sur la base d'une valorisation de la Branche d'Activité arrêtée au 30 septembre 2025 à 3.005.659 €, l'apport de la société STMS serait rémunéré par l'attribution à son profit de 3.005.659 actions d'un montant nominal de 1 € chacune, à créer par STMS NEWCO qui augmenterait ainsi son capital de 3.005.659 €. La valeur de la Branche d'Activité sera déterminée à la date de réalisation de l'apport partiel d'actifs sur la base de sa valeur nette comptable. À titre indicatif et au vu de la situation comptable arrêtée le 30 septembre 2025, la valeur nette comptable de la Branche d'Activité s'établissait à cette date à 3.005.659 €. La valeur globale de la société STMS NEWCO a été assimilée au montant de son capital social en raison de sa très récente constitution. L'opération prendra effet à la date de réalisation définitive de l'apport partiel d'actifs. Sous réserve de l'expiration à cette date du délai visé à l'article R. 236-2 du Code de commerce (soit 30 jours à compter de la dernière insertion prévue audit article ou de la mise à disposition sur internet prévue à l'article R. 236-3 du Code de commerce), la date de réalisation de l'apport a été fixée conventionnellement au 31 décembre 2025. À la date de réalisation de l'apport partiel d'actifs, la société STMS NEWCO sera subrogée purement et simplement d'une façon générale dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers se rapportant aux biens apportés aux lieu et place de la société apporteuse. Il a été convenu que le passif transmis par la société STMS sera supporté par la société STMS NEWCO

seule, sans solidarité de la société apporteuse et ce, en usant de la faculté prévue à l'article L. 236-30 du Code de commerce. Les créanciers des sociétés concernées par l'opération et dont la créance est antérieure au présent avis pourront former opposition dans les conditions et délais légaux au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE. La présente opération est un apport partiel d'actifs placé sous le régime des scissions (articles L. 236-18 à L. 236-26 du Code de commerce). Montant de la prime de scission : 0.00 EUR. Date du projet commun de scission : 21.11.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société STMS : 24.11.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse). Pour la société STMS NEWCO : 24.11.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse)..

